

---

## Convergence entre le CHU de Liège et l'hôpital de la Citadelle

### « Le groupement hospitalier n'est pas une option, mais une nécessité à très court terme »

*Le projet de groupement hospitalier entre le CHU de Liège et l'hôpital de la Citadelle devrait se concrétiser avant la fin de l'année : c'est ce que réaffirment unanimement les conseils d'administration des deux institutions publiques.*

Le 23 septembre 2022, le directeur général de l'hôpital de la Citadelle, Sylvianne Portugaels, et l'administrateur délégué du CHU de Liège, Marc De Paoli, annonçaient leur volonté commune de créer un groupement hospitalier. Au cœur du projet : l'ambition de fournir une offre de soins complète et d'excellence aux patients, allant des soins de proximité jusqu'aux spécialisations les plus aiguës et à la recherche, et ceci dans un contexte de réforme du secteur.

Afin d'opérer ce rapprochement, les directions ont demandé aux conseils médicaux des deux institutions de bâtir ensemble un plan médical ambitieux afin de placer le patient au centre du projet et de poser une fondation solide à la mise en œuvre d'un groupement efficient. « *C'est un choix assumé de faire travailler les conseils médicaux ensemble, pour un projet qu'ils porteront en commun. Cela crée des débats bien sûr mais le projet avance et nous sommes convaincus que nous aboutirons prochainement* », commente [Sylvianne Portugaels](#). « *Lorsque vous mettez le patient au centre de ce projet de groupement, vous ne pouvez que lister les nombreux points positifs : davantage d'excellence, un personnel moins sous tension et donc plus à l'écoute, des investissements mutualisés et donc plus pertinents, une vingtaine de sites géographiques rassemblés sous une seule bannière, ... C'est un projet enthousiasmant et nécessaire et, comme tout projet de cette envergure, c'est un changement, qui implique d'inventer de nouvelles façons de fonctionner et de renoncer à certaines, nous en sommes bien conscients* ».

Après avoir validé cette approche méthodologique en décembre 2022 puis en juin 2023, les Conseils d'administration du CHU (mercredi 20 septembre) et de la Citadelle (vendredi 22 septembre) ont réitéré leur volonté d'aboutir avant la fin de l'année. [Philippe Boxho](#), président du CA du CHU précise cette position commune : « *Nous avons plus d'une fois rencontré les négociateurs des conseils médicaux. À présent, c'est à eux de parcourir les derniers mètres et de parvenir à un accord avec le sentiment du devoir accompli* ». Avec un objectif concret, précise son homologue de la Citadelle, [Jean-Pierre Hupkens](#) : « *En analysant les propositions avancées fin juillet par les deux parties médicales, nous pouvons dire que plus de 90% du chemin est tracé. Nous souhaitons aboutir à un accord médical global pour le 15 octobre prochain, après quoi nous pourrions finaliser l'écriture administrative et juridique du groupement* ».

Le contexte renforce la nécessité de ce rapprochement à court terme. En effet, comme le rappelle le directeur de l'hôpital universitaire, [Marc De Paoli](#) : « *L'attribution prochaine des missions*



*suprarégionales se fera essentiellement en fonction du nombre de cas traités, or en restant chacun de son côté, nous risquons de louper le coche et de perdre de facto des financements. C'est d'autant plus dommageable que nos comptes financiers sont dans le rouge, à cause notamment des crises successives. Quant à la pénurie de personnel, elle devient critique dans différents métiers. Il en va de la qualité et de l'excellence des soins aux patients et du travail assuré par notre personnel ».*

Le groupement futur emploiera près de 10.000 personnes, comptabilisera annuellement plus de 60.000 interventions chirurgicales, près de 1,7 million de rendez-vous ou encore 80.000 admissions en hospitalisation. Ce qui en fera un employeur majeur et attractif de la région et l'un des hôpitaux les plus importants de Belgique, tant au niveau du nombre de patients accompagnés qu'au niveau de l'excellence médicale, reposant sur la qualité du personnel, les investissements technologiques de pointe et la recherche académique.

